

# Maubeuge, Place Forte assiégée



Visorando



Trace n° 2939505

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit cyclotouristique permet de découvrir les principaux sites du siège de Maubeuge qui s'est déroulé du 27 août au 8 septembre 1914. Certes, ce siège immobilise pendant plusieurs jours des dizaines de milliers de soldats allemands qui ne peuvent combattre lors de la bataille de la Marne, mais il s'achève par une grave défaite française, avec plus de 40 000 prisonniers, soit le dixième de l'ensemble des captifs français de l'ensemble de la Grande Guerre.

<b>Durée</b>	2 h	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	27,53 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	76 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravier
<b>Dénivelé négatif</b>	76 m	<b>Commune</b>	Maubeuge (59600)
<b>Point haut</b>	154 m		
<b>Point bas</b>	123 m		



## Description

Départ de la Place Vauban (Office du Tourisme).

**(D/A)** Face à l'Office du Tourisme, partez à gauche, prenez de suite le chemin montant à l'angle du bâtiment et rejoindre l'arrière de celui-ci. Virez à gauche, passez sous la Porte de Mons et continuez tout droit. Suivez à gauche la Rue Casimir Fournier.

*Avant de traverser le rond-point, profitez sur votre gauche d'un point de vue sur le Fort des Sarts.*

**(1)** Après avoir traversé la Route de Valenciennes, la suivre à gauche puis prenez à droite le Boulevard de l'Épinette (D105). Après quelques mètres, virez dans la 1<sup>re</sup> rue à gauche et rejoignez la Route de [Feignies](#). Obliquez ensuite à gauche, Rue du Pont de Pierre, traverse la Rue de [Mairieux](#) (D136) et rejoindre rapidement à droite le Chemin de Buffalo juste avant le rond-point.

**(2)** Partez à droite sur ce chemin. À la Bruyère, continuez tout droit Rue du Fort Leveau puis traversez la D105. Continuez en face sur la D136.

**(3)** Passez devant le Fort Leveau à main gauche et rejoignez le carrefour avec la N2 à Mairieux.

**(4)** Continuez tout droit sur l'Avenue du Floricamp. Dans Mairieux, tournez à gauche et empruntez la Route d'Elesmes. Au rond-point, continuez tout droit jusqu'à la D28.

**(5)** À l'angle du cimetière, tournez à gauche Route de [Binche](#) et rejoindre le Fort de la Salmagne à main gauche.

**(6)** Une fois que vous avez vu ou pu visiter le Fort, faites demi-tour, revenez sur vos pas jusqu'au cimetière.

**(5)** Prenez à gauche la Route de Mairieux, puis à gauche la Rue du Ponteau et à droite Rue de Boussois. Continuez tout droit sur le Chemin d'Elesmes, puis sur la Rue de Moronval après être passé sous l'autoroute.

**(7)** Au centre de Boussois, tournez à droite, Rue Anatole France puis tout droit Rue Eugène Chimot, qui va devenir Route de Boussois après le rond-point.

**(8)** Au niveau de la Rue du Béguinage à gauche, continuez tout droit pour un aller-retour à la Nécropole Nationale d'Assevent.

**(9)** À la D136, tournez à droite et aussitôt à droite sur l'Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny, et rejoignez la Nécropole Nationale d'Assevent.

**(10)** Une fois que vous avez visité la nécropole, revenez sur vos pas et reprenez à gauche et encore à gauche sur la Route de Boussois.

**(8)** Tournez à droite vers la Rue du Béguinage et au bout à gauche, Rue

## Points de passages

- D/A Place Vauban**  
| N 50.280145° / E 3.974055° - alt. 142 m - km 0
- 1 Route de Valenciennes**  
| N 50.282828° / E 3.974367° - alt. 144 m - km 0.49
- 2 Chemin de Buffalo. Passage proche de la - Flamenne (cours d'eau) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.287099° / E 3.937906° - alt. 141 m - km 3.29
- 3 - Fort de Leveau (Feignies)**  
| N 50.298846° / E 3.943313° - alt. 154 m - km 4.8
- 4 Avenue du Floricamp**  
| N 50.314127° / E 3.977549° - alt. 148 m - km 7.92
- 5 Route de Binche**  
| N 50.310599° / E 4.005595° - alt. 140 m - km 10.18
- 6 - Fort de La Salmagne (Vieux-Reng)**  
| N 50.322275° / E 4.022277° - alt. 142 m - km 11.98
- 7 Boussois**  
| N 50.288865° / E 4.045149° - alt. 132 m - km 17.94
- 8 Rue du Béguinage A/R**  
| N 50.288489° / E 4.016784° - alt. 144 m - km 19.98
- 9 Route D136**  
| N 50.287283° / E 4.009982° - alt. 142 m - km 20.48
- 10 - Nécropole nationale (Assevent)**  
| N 50.292232° / E 4.01908° - alt. 149 m - km 21.36

Maurice Willot et quelques mètres après à droite, Rue du 158<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Rejoignez la rivière la Sambre.

(11) Empruntez le Chemin de Halage vers la droite en direction de [Maubeuge](#), longez la Sambre, passez sous le pont de l'autoroute et rejoignez, au niveau du pont sur la Sambre, le rond-point à droite.

(12) Au rond-point, prenez la sortie en direction de l'Avenue Jean Mabuse qui devient Avenue Albert 1<sup>er</sup>. Au rond-point, continuez tout droit.

(13) Au bout de la Place Vauban, traversez la rue et rejoignez la place (D/A).

● **11 Chemin de Halage à droite. Confluence Sambre et - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**

N 50.284094° / E 4.015189° - alt. 127 m - km 23.36

● **12 Avenue Jean Mabuse - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**

N 50.276913° / E 3.97391° - alt. 128 m - km 27.03

● **13 Porte de Mons**

N 50.28018° / E 3.97509° - alt. 139 m - km 27.45

● **D/A Place Vauban**

N 50.280131° / E 3.974056° - alt. 142 m - km 27.53

## Informations pratiques

Appuis vélos devant le Fort, la Nécropole et la Porte de Mons

### A proximité

Musée du Fort de Leveau , Route de Feignies +33 (0) 27 62 37 07 Fermé de Décembre à Février. Ouvert tous les jours et ouvert les deux derniers dimanches du mois de 14 h 30 à 18 h 00 d'Avril à Octobre.

Fort de la Salmagne, Vieux Reng, +33(0)6 74 74 84 37 Ouverture les 3<sup>e</sup> dimanche du mois de Mars à Octobre : entre 09 h 30-11 h 00 et 13 h 30-16 h 00 ou sur réservation.

Espace mémoire verrière, Boussois : 2 Rue Anatole France +33(0)6 95 02 07 62 Ouvert sur réservation, profitez en pour visiter l'Église Notre-Dame des Glaces et sa magnifique croix en verre de style art déco.

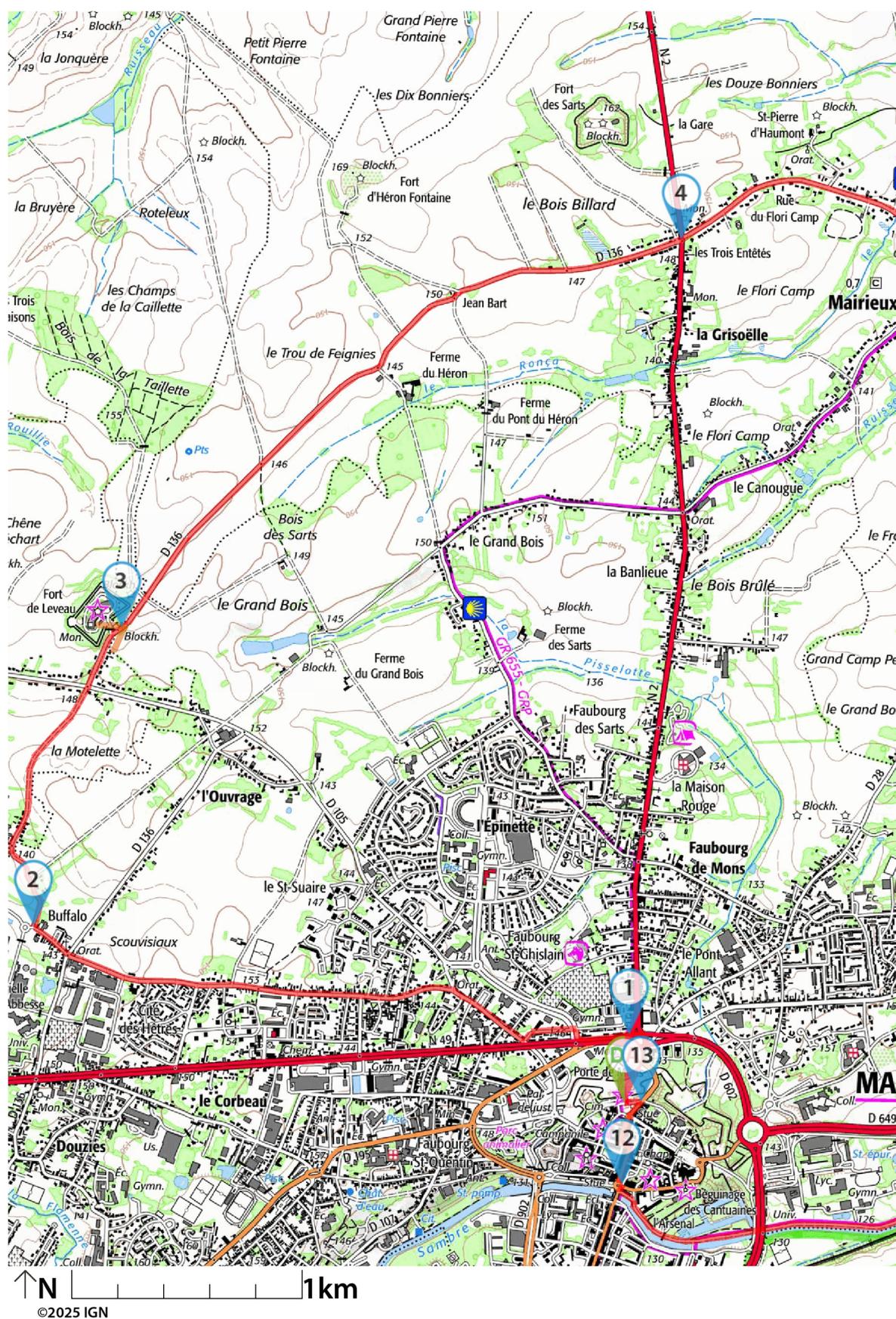
Porte de Mons, Place Vauban , Office de Tourisme Sambre Avesnois : +33 (0)3 27 62 11 93

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-maubeuge-place-forte-assiegee/>

### En savoir plus :

Email : [annie.trocin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trocin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**